

L’empreinte carbone et les changements climatiques

Les risques et incertitudes liés aux changements climatiques sont considérables et, à long terme, le changement climatique influencera le rendement des placements de toutes les catégories d’actif. En tant que gestionnaire de portefeuille, une bonne compréhension de ces risques nous aide à atteindre les objectifs à long terme de nos clients.

Le changement climatique est réel

Environ 97 % des climatologues s’entendent sur le fait que les changements climatiques sont réels et que l’activité humaine en est la cause principale. La température moyenne à l’échelle mondiale a déjà monté de plus 1°C depuis 1880 et le réchauffement pourrait dépasser 2°C, si aucune action n’est prise pour y remédier. L’accumulation des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et d’autres gaz à effet de serre, et leur concentration dans l’atmosphère, contribuent en grande partie à l’augmentation de la température globale moyenne. De plus, la plupart des aspects des changements climatiques perdureront pendant plusieurs siècles, même après le plafonnement des émissions.

Des risques et des occasions pour les investisseurs

Les investisseurs sont exposés aux risques liés aux changements climatiques à travers les entités dans lesquelles ils investissent. D’autre part, de nombreuses occasions de placement favorisent une transition vers une économie faible en carbone et adaptée aux changements climatiques.

Empreintes carbone

L’empreinte carbone mesure les émissions de gaz à effet de serre d’un particulier, d’une organisation ou d’un placement à un moment précis. Elle nous aide à évaluer certains éléments de risque liés aux changements climatiques, tels que les politiques et la réglementation, la réputation, les procédures judiciaires et la qualité des politiques et de la performance d’une société. L’empreinte carbone d’un portefeuille permet aussi aux investisseurs de comprendre dans quelle mesure les entités dans lesquelles ils investissent contribuent à l’augmentation de la concentration de CO₂ dans l’atmosphère et aux changements climatiques à l’échelle mondiale.

L’empreinte carbone sert aussi à identifier les sociétés qui ont un impact négatif sur l’empreinte du portefeuille. Nous comparons également l’intensité des émissions de carbone de nos portefeuilles à celle de leur indice de référence respectif.

Signataire de l’Engagement de Montréal sur le carbone, Addenda Capital s’est engagée à mesurer et à publier, au moins une fois par année, l’empreinte carbone de ses portefeuilles d’actions. Cette divulgation d’informations fait aussi partie des [recommandations finales](#) du Groupe de travail sur les informations financières relative aux changements climatiques.

Méthodologie

Chez Addenda Capital, nous calculons l'empreinte carbone de nos fonds communs d'actions sur une base trimestrielle selon la formule ci-dessous :

1. Mesurer les émissions de gaz à effet de serre de chaque société en portefeuille (unité = t d'éq. CO²/année)
2. Normaliser les émissions de la société en les divisant par le total de ses revenus (unité = t d'éq. CO²/année/M\$ de revenus)
3. Multiplier les émissions normalisées de chaque société par sa pondération dans le portefeuille, puis additionner tous les produits (unité = t d'éq. CO²/année/M\$ de revenus)

Lorsque nous calculons l'empreinte carbone des fonds communs d'Addenda, nous utilisons les données relatives à la portée 1 (émissions directes de gaz à effet de serre) et à la portée 2 (émissions de gaz à effet de serre provenant de l'électricité, de la vapeur, du chauffage et de la climatisation). Nous ne tenons pas compte des émissions de portée 3 (autres émissions indirectes).

Certaines sociétés ne dévoilent pas ces données. Dans ce cas, nous estimons leur niveau d'émissions en nous basant sur des sociétés comparables du même secteur et en ajustant selon la taille de l'entreprise. Addenda fait aussi partie de plusieurs initiatives (comme la CDP et les échanges avec les Autorités canadiennes en valeurs mobilières) qui visent à améliorer la qualité et quantité des informations que les entreprises divulguent concernant les émissions de gaz à effet de serre.

Empreintes carbone d'Addenda Capital

Au 31 décembre 2018

